



© OPIE - X. Houard

Unique représentante du genre *Oxygastra*, la Cordulie à corps fin est aussi singulière par le fait que la femelle est plus colorée que le mâle.

Directive Habitat Faune Flore : annexes II et IV

1041

Cordulie à corps fin

Oxygastra curtisii

Hierarchisation : 6 (enjeu modéré)

Note régionale (CSRPN) : 4

Valeur patrimoniale

Statut européen

Directive habitat (annexes II et IV).
Convention de Berne (annexe II).

Statut national

Espèce protégée par l'arrêté ministériel du 22/07/1993, modifié par l'arrêté ministériel du 23/04/2007.

Liste rouge nationale : Vulnérable (1994), Statut 6 : Localisé, mais parfois abondant (1987).

Statut régional

Espèce déterminante des ZNIEFF du Languedoc-Roussillon (2005).

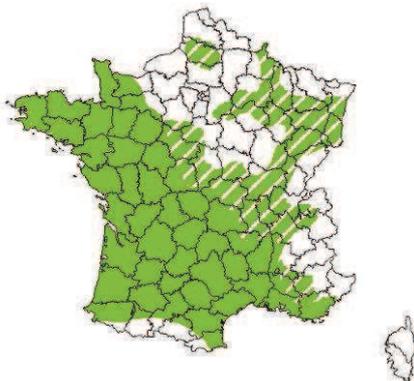
Répartition

Européenne

Endémique du sud-ouest de l'Europe et du Maroc.

Nationale

Observable jusqu'à 1300 m d'altitude. Assez commune dans la région méditerranéenne et sur la façade atlantique, mais se raréfie dans la moitié nord du pays.



Sur le site

Cf. carte ci-après.

Morphologie

Adultes : Coloration générale vert métallique à tendance bronzée sombre. Yeux contigus. Thorax entièrement vert métallique, sans bandes jaunes. Abdomen long et fin est épaissi à l'extrémité, noirâtre avec des taches jaunes sur la face dorsale, formant une bande longitudinale chez les deux sexes. *Mâle et femelle :* abdomen de 33 à 39 mm ; ailes postérieures de 24 à 36 mm.

Larves : Forme trapue et de petite taille, sans lamelles caudales et au labium en forme de cuillère.

Ecologie de l'espèce

Habitat : En France, la Cordulie à corps fin est inféodée aux eaux à courant faible et ponctuellement aux eaux stagnantes, jusqu'à plus de 1300 m d'altitude dans des environnements variés (régions de plaine ou de reliefs et littorales...). Les secteurs lents des rivières et des fleuves constituent les milieux de prédilections de l'espèce, mais cette dernière se développe aussi dans les ruisseaux, les canaux, les lacs et accessoirement dans d'autres milieux stagnants. La présence d'une ripisylve dense (notamment bordure d'Aulnes glutineux) semble être un facteur primordial pour la présence de l'espèce.

Activité : Les mâles ont un comportement territorial bien marqué alors que les femelles sont très discrètes et toujours difficilement observables.

Reproduction et cycle de développement :

Durée totale du cycle de développement : de deux à trois ans selon les auteurs.

Période de vol : derniers jours de mai jusqu'à la fin août.

Ponte : de type exophyte, principalement de la mi-juin à la fin août.

Développement larvaire : environ deux à trois ans.

Métamorphose : les émergences à partir de la fin mai.

Régime alimentaire :

Larves : carnassières (petits animaux aquatiques selon la taille de la larve).

Adultes : carnassiers (insectes volants de petite et moyenne taille).

Habitats utilisés sur le site

L'espèce se cantonne aux ruisseaux bordés d'une ripisylve d'aulnes et où il reste suffisamment d'eau durant la période estivale.

Etat de conservation

Régional

Ne semble pas encore très menacée dans l'Ouest et le Sud du pays malgré une dégradation notable de ses habitats de prédilection, du fait de ses capacités d'acclimatation dans des pièces d'eau diverses.

Sur le site

Espèce dépendant étroitement du niveau des cours d'eau en été.

Etudes à développer

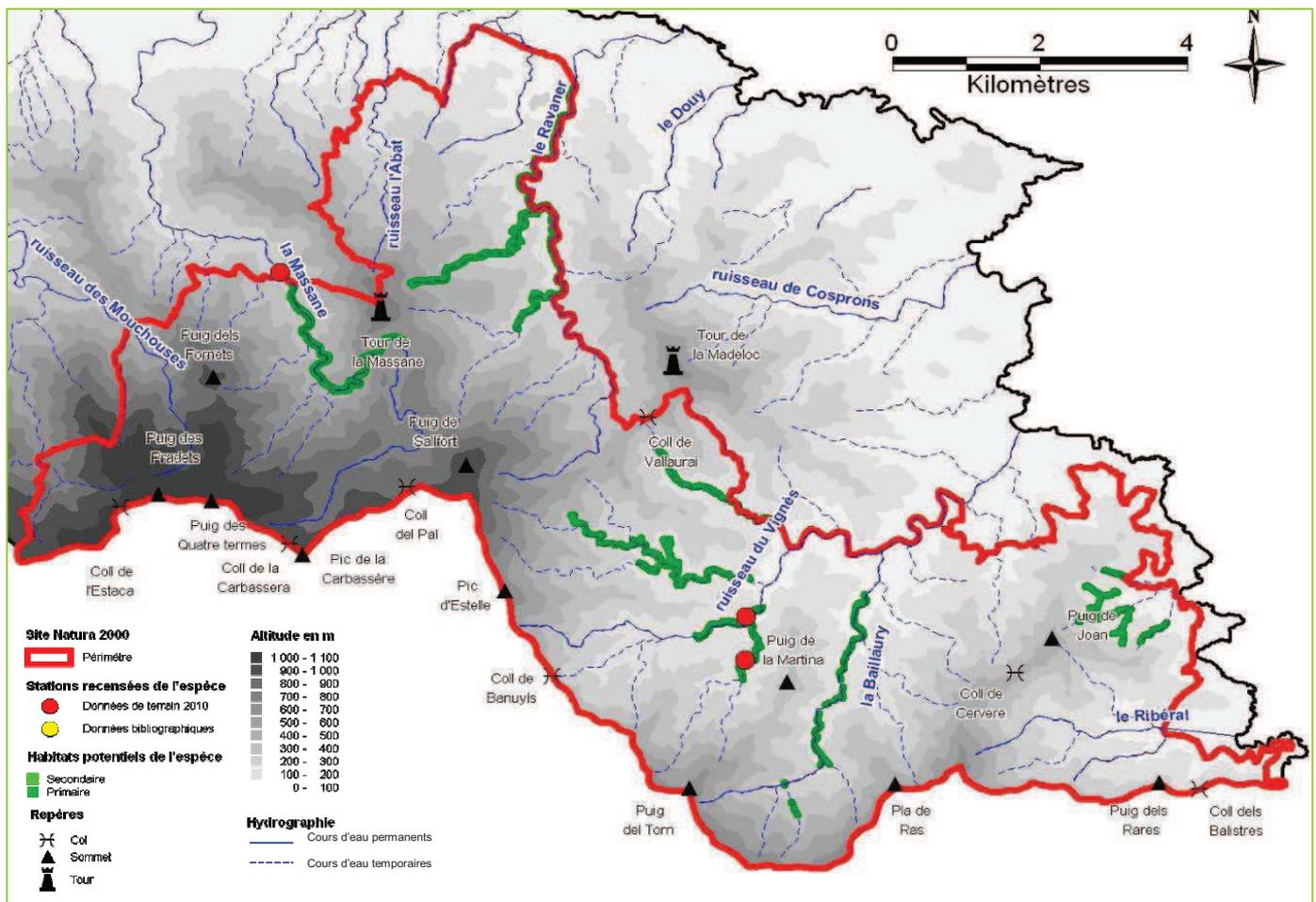
Cartographie sur le site et sa périphérie des stations de l'espèce et suivi des effectifs des populations à envisager dans le cadre de la déclinaison du PNA Odonates.

Menaces pesant sur l'espèce et ses habitats

- **Modifications écologiques naturelles** : compétition interspécifique, évolution du climat, assèchement des rivières et/ou variations de niveau d'eau.
- **Régression des ripisylves et des haies dans les lits majeurs des cours d'eau au profit de l'agriculture intensive.**
- **Pollution des eaux, résultant des activités agricoles, urbaines et touristiques.**
- **Attaques du champignon parasite *Phytophthora* fragilisent les aulnes.**

Mesures de gestion favorables

- **Limitier les traitements phytosanitaires.**
- **Gérer sur de manière raisonnée les cours d'eau sur le plan quantitatif et qualitatif.**
- **Restaurer ou maintenir les ripisylves le long des cours d'eau.**
- **Ne pas porter atteintes à la structure des berges et aux zones environnantes.**



Bibliographie

AGUILAR (D') J. & DOMMANGET J.-L., 1998 ; ASKEW R.R., 1988 ; GRAND D. & BOUDOT J.-P., 2006 ; BENSETTITI F., GAUDILLAT V., (coord.), 2002 ; CARRIÈRE J., 1989 ; DIJKSTRA K.-D. B., 2007 ; DOUCET G. (2010) ; DUPONT, P. (2010) ; HEIDEMANN H. & SEIDENBUSCH R., 2002 ; MILCENT J.-P. & DOMMANGET J.-L., 2004 ; MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE, 2007 ; NOBLECOURT T., 1993 ; NOBLECOURT T., 1994 ; WENDLER A. & NÜß J.-H., 1994.